



Sur Charles Dumercy

COMMUNICATION DE JEAN-BAPTISTE BARONIAN

A LA SEANCE MENSUELLE DU 12 OCTOBRE 2013

D'où vient qu'on soit attaché à sa ville natale ou à son village natal, même si on n'y a pas habité longtemps ? Moi, c'est Anvers. Je n'y ai vécu que deux années, mais comme mon père y travaillait et que ma mère et lui, qui avaient émigré à Bruxelles pour échapper à l'armada des VI, y avaient gardé leurs plus proches relations, j'y suis retourné très souvent avec eux après la guerre, deux fois par mois en moyenne, jusqu'au sortir de mon adolescence. De là à prétendre que je me sens anversois...

Ce que je sais, c'est que j'étais alors supporter de l'Antwerp, le matricule numéro 1 de la Ligue nationale belge de football, et donc le plus ancien club de football du pays, et accessoirement des deux autres équipes anversoises évoluant à l'époque en première division, Berchem et le Beerschot, dont les couleurs, le mauve et le blanc, sont aussi celles d'Anderlecht.

Mon joueur préféré était Rik Coppens. Dans les années 1950, il était attaquant au Beerschot, et on le considérait comme l'enfant terrible du football belge : il n'en faisait qu'à sa tête, à l'instar d'Éric Cantona à Manchester, dribblait presque aussi bien que Pelé, marquait des buts somptueux, à la manière inattendue de Lionel Messi. Surtout, il avait une bouille. Elle ressemblait un peu à celle de Rik Van Looy, qui était, lui, mon coureur cycliste préféré, et dont le majestueux surnom, l'empereur de Herentals, comme par hasard une petite ville de la province d'Anvers, lui allait à merveille, tant il était impérial sur son vélo — Rik II pour les aficionados, successeur de Rik I, Rik Van Steenberghe, anversois pur jus, la gloire du Sportpaleis.

Ce que je sais également, c'est qu'à Anvers, dans ces années-là, on parlait aussi bien le français que le flamand. Du reste, il y avait deux journaux francophones à Anvers, *Le Matin*, de tendance libérale, et *La Métropole*, de

tendance catholique, et mon père, qui n'était ni libéral ni catholique, rapportait à la maison tantôt l'un et tantôt l'autre selon, je suppose, ses curiosités et ses humeurs. Lesquelles n'étaient pourtant jamais très changeantes. J'ai appris, des années plus tard, que Jacques Sternberg et Guy Vaes, tous deux natifs d'Anvers, avaient travaillé en même temps au *Matin*, dans le même bureau de rédaction, face à face, et qu'ils s'occupaient des chiens écrasés.

Anvers a donné à la littérature française de Belgique un très grand nombre d'écrivains remarquables. On n'est pas loin d'avoir le vertige quand on en fait une rapide énumération. Outre Jacques Sternberg et Guy Vaes, qui ont été des amis et des créateurs que j'ai toujours admirés, il y a (j'opte pour l'ordre alphabétique) :

Roger Avermaete, le fondateur de la revue d'avant-garde *Lumière*, historien de l'art belge et, en 1933, auteur d'une belle biographie du plus célèbre des citoyens d'Anvers, Pierre-Paul Rubens (il avait vu le jour en Westphalie),

André Baillon, chez qui se confondent la vie et l'œuvre tumultueuses,

Pierre Della Faille, poète du feu,

Georges Eekhoud, qui a été un des tout premiers romanciers de la fin du XIX^e siècle à avoir ouvertement, et avec talent, évoqué l'homosexualité masculine,

Max Elskamp, dont la poésie aérienne, aux accents verlainiens, est un perpétuel enchantement,

Marie Gevers, chantre des eaux mortes, des digues fuligineuses et des météores,

Robert Guiette, le poète parfait de l'exigence,

Paul Joostens, dadaïste étrange et ténébreux,

Werner Lambersy, poète malade fou de poésie,

Françoise Mallet-Joris, dont chaque roman raconte l'ivresse des relations humaines,

Marcel Mariën, paria et iconoclaste de velours, surréaliste plus surréaliste qu'André Breton,

Paul Neuhuys, qui a fait de *Ça ira* une cellule éditoriale pleine de petites plaquettes merveilleuses, et qui a écrit une foulditude de vers clownesques,

Michel Seuphor, peintre de l'abstraction géométrique et écrivain des figurations de l'âme...

Sans oublier Émile Verhaeren, né à Saint-Amand près d'Anvers, en qui Stefan Zweig devait voir le plus grand poète de langue française, au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

Sans oublier non plus le fils de Marie Gevers, Paul Willems, dont tout le théâtre exalte une certaine magie du quotidien.

Ni Charles Bernard, qui a été le secrétaire perpétuel de notre Académie de 1946 à 1951, et dont les essais et les articles sur la peinture flamande, sur la peinture italienne et sur l'esthétique qu'on n'évoque malheureusement plus guère aujourd'hui, n'ont pris aucune ride (je pense en particulier à *Esthétique et critique*, publié aux Éditions Formes à Paris, en 1946).

Et je n'oublie pas non plus dans mon énumération Bob Claessens, communiste ardent et fervent, qui embrasait les salles à chacune de ses allocutions et de ses conférences, à Anvers ou ailleurs, et que j'ai vu en chair et en os, en 1969, à la librairie Corman à Bruxelles, rue Ravenstein, à la présentation de son dernier livre, *Notre Breughel*, par le romancier Charles Paron, autre communiste ardent et fervent.

L'écrivain anversois sur lequel je vais quelque peu m'attarder à présent est beaucoup moins connu de nos jours que tous ceux que je viens de citer, mais, croyez-moi, il mériterait de l'être, lui aussi, si tant est qu'il soit possible de faire une juste équation entre le mérite et la notoriété littéraire.

Il s'agit de Charles Dumercy.

Né le 19 septembre 1848 et décédé le 23 janvier 1934, Charles Dumercy a été en son temps ce qu'on a l'habitude d'appeler un *personnage* — un personnage flamboyant du barreau d'Anvers et, au-delà, du monde judiciaire belge en général, car il a collaboré à l'indispensable et toujours vivant *Journal des tribunaux* durant plus de quarante années.

Charles Bernard, que j'évoquais il y a un instant, a donné un amusant portrait de Charles Dumercy dans le *Pourquoi pas ?* du 20 décembre 1929, un numéro dont la couverture est ornée d'une caricature exécutée par Jacques Ochs. « Il a sa légende », écrit-il, quelqu'un en présence duquel on sentait « passer le démon de l'éloquence ». « (...) tous les matins, entre dix heures et midi, la salle des pas perdus du Palais de Justice d'Anvers retentissait de formidables éclats de

rire. C'était Dumercy qui, le chapeau haut de forme en bataille, (...) la mâchoire en avant, toujours prêt à happer, entouré d'un groupe de toges en coup de vent, racontait des histoires, d'un coup de dent déchiétait une réputation usurpée ou d'un coup de boutoir clouait au sol. Puis il disparaissait. On le retrouvait à la bibliothèque penché sur un Dalloz. Car Dumercy était aussi avocat, non, l'Avocat¹. »

Et Charles Bernard de décrire la tête de l'énergumène à une exposition de caricatures judiciaires au Palais de Justice (mais sans préciser lequel) :

Et là, parmi les Forain, les Willette, les Abel Faivre, surtout, les Abel Faivre à la férocité épique, posée sur l'aplat d'un livre, une tête. Une tête effroyable peinte des couleurs de la mort et supplice. Une tête livide, exsangue, éclaboussée de caillots noirs, les yeux révulsés et la langue, une langue de pendu crachée dans un hoquet suprême par un rire effrayant. Les gens reculaient d'horreur, ne comprenaient rien à ce qu'ils prenaient pour une plaisanterie macabre, ne devinant pas ce qu'il y avait derrière cette parodie qu'ils jugeaient dégoûtante et n'emportant avec eux que la vision hallucinante d'un spectacle forain. On pense à la sombre délectation que dut en éprouver le modèle, ce supplicié de la bêtise, cachant sous ses accès de joie féroce et déguisant sous ses blasphèmes la sensibilité la plus délicate, le tact le plus exquis et, ce qui nous donne peut-être la clef de ce caractère étrange — l'excruciation de la douleur². [Dans le *Dictionnaire du Moyen français*, « excruciation » signifie « l'action de tourmenter ».)

De son côté, Marie Gevers, que j'ai également évoquée plus haut, l'a présenté de la sorte :

Dumercy, je le savais par mon frère avocat à Anvers, était légendaire au barreau, tant par sa vive intelligence et son goût de l'art, que par l'acuité méchante de ses mots d'esprit, et par son avarice sordide (...).

Harpagon, Grandet, comme beaucoup d'avares, Dumercy, fort riche, devenait plus maniaque et plus sale à mesure qu'il prenait de l'âge.

¹ Charles Bernard, « Maître Charles Dumercy », *Pourquoi pas ?*, n° 803, 20 décembre 1929, p. 2.573.

² *Ibid.*, p. 2.574-2.575.

Je le connaissais de vue... Il déambulait dans les rues, l'œil vif, perçant, vêtu d'une jaquette luisante, usée, graisseuse. Le visage malpropre, gris, se terminait en favoris noirs, grêles et longs. Il était coiffé d'un curieux chapeau, bâtard du melon et du haut-de-forme.

Vers 1927, le hasard me fit dîner avec lui un soir chez un de ses anciens camarades, mon oncle par alliance. Il vint à pied, sous une pluie battante, sans pardessus, dans son éternelle jaquette crasseuse, chaussé de pantoufles trouées, qui laissaient sur le parquet des traînées humides, comme de tristes limaces. Mon oncle ne s'était pas mis en frais. Comme chez le renard de la fable « le régal fut petit, et sans beaucoup d'apprêts ». On servit « pour toute besogne » du hareng saur et des pommes de terre bouillies. Je me demandais si mon oncle voulait lui donner une leçon, à cause de son avarice, ou bien s'il prenait sa revanche de quelque ancienne avanie... Dumercy me parut un peu surpris, mais il jouissait pourtant de manger aux frais d'autrui. Il se montra brillant causeur, et se répandait en anecdotes féroces sur le barreau d'Anvers.³

Ce goût de l'art dont parle Marie Gevers, son goût de la littérature, Charles Dumercy l'a eu dès son plus âge et, une fois sa majorité atteinte, il a régulièrement cherché à les entretenir à Paris, où, à la fin des années 1860 et au début des années 1870, ses séjours ont été nombreux. Il a notamment eu la chance d'assister à l'Odéon, le 14 janvier 1869, à la première représentation du *Passant* de François Coppée, cette petite comédie en un acte et en vers, dont un deux personnages (celui de Zanetto) était joué par Sarah Bernhardt et qui allait tout aussitôt assurer la gloire à son auteur.

Au lendemain de cette première fort chahutée et fort houleuse, à cette bataille d'*Hernani* en miniature, le journaliste Victor Cochinat écrira dans les colonnes de sa gazette, *Le Nain jaune* : « (...) ils étaient là, les Parnassiens entourant leur Apollon chauve, Théodore de Banville, portant la lyre sous le paletot et la couronne de lierre fleuri de myrte dans le fond de leur gibus... Ah ! c'était une jolie réunion de vilains bonhommes⁴ ! » Le nom de Vilains

³ Marie Gevers, « La mort de Max Elskamp et la création de l'*Œdipe* de Gide à Anvers le 10 décembre 1931 », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, t. 38, n° I, 1960, p. 18.

⁴ Félix Régamey, *Verlaine dessinateur*, Paris, Floury, 1896, p. 13.

Bonhommes deviendra peu après celui d'une amicale littéraire et artistique assez informelle, qui a compté parmi ses membres les plus illustres ces deux anges du scandale, ou plus exactement ces deux extraordinaires démons du scandale, qu'ont été, deux ans plus tard à Paris, Paul Verlaine et Arthur Rimbaud.

Dans ses *Souvenirs semi-séculaires* (à peine une demi-douzaine de pages), Charles Dumercy dit que *Le Passant* a été le « baptême littéraire » de François Coppée, dont il est, précise-t-il, « resté l'ami » et qu'il a, laisse-t-il entendre, souvent revu par la suite à Anvers⁵. On peut penser qu'il l'a alors présenté à Max Elskamp.

De quatorze ans son cadet, Max Elskamp (1862-1931) a été un des meilleurs amis de Charles Dumercy et il a notamment fondé avec lui, et avec Edmond de Bruijn (1875-1956), le directeur de la belle revue *Le Spectateur catholique*, le Musée du folklore d'Anvers, le folklore étant une de leurs grandes passions communes. Au vrai, ils ont toujours été très complices — et complices même dans la plaisanterie et la mystification. Ils ont ainsi organisé ensemble, au Cercle artistique, une *savante* conférence à deux voix sur les proverbes japonais. Dans le lot, il y avait notamment ces deux-ci : « Il ne faut pas monter sur une échelle pour faire ses excréments » et « On ne peut pas regarder un pédéraste de profil. » Ce fut un joli scandale quand l'assistance, qui s'était pressée pour venir écouter Charles Dumercy et Max Elskamp, finit par apprendre que tous ces proverbes étaient apocryphes...

Dans ses *Souvenirs semi-séculaires*, Charles Dumercy relate également la conférence que Verlaine, à moitié ivre, a donnée au Cercle artistique d'Anvers, le 1^{er} mars 1893, et qui s'est soldée par un fiasco.

À l'occasion de cette conférence, il me sera permis de rappeler que Paul Verlaine, expédié, comme un colis, par François Coppée, à Henry Carton de Wiart, et, par celui-ci, à Max Elskamp, fut ensuite réexpédié, en sens inverse, par les mêmes voies. Seulement, comme sa tenue n'était pas convenable, Max Elskamp lui prêta une chemise, que Verlaine garda, sans doute en souvenir de lui. Moi, je lui avais

⁵ Charles Dumercy, *Souvenirs semi-séculaires*, Liège, Aelberts, coll. « Brimborions », n° 153, 1966, p. 8. Ce texte a initialement paru dans le numéro spécial du cinquantième anniversaire de la fondation du *Journal d'Anvers*, 1879-1929.

endossé mon habit, qu'il revêtit avec une extrême répugnance et dont il débarrassa le plus tôt possible⁶.

Gustave Vanwelkenhuyzen a mis en doute ce témoignage dans son livre *Verlaine en Belgique*, considérant que Charles Dumercy, avec son « tour désinvolte » et sa « malicieuse fantaisie », était un « humoriste à froid » porté sur la « mystification », tout comme Max Elskamp sur la « fantaisie⁷ ». Mais si l'habit en question était aussi sale que le dit Marie Gevers lorsqu'elle brosse le portrait de Charles Dumercy, on peut parfaitement comprendre la réaction de Verlaine...

Personnage atypique et pittoresque dans sa vie de tous les jours et dans sa vie professionnelle, ce « Paladin de la Basoche », ainsi que l'a surnommé Eugène Robert, un des collaborateurs de *L'Art moderne* d'Octave Maus, ce « Voltaire du barreau » pour Leo de Smet, ce « radoteur qui ne veut pas en avoir l'air », selon Neel Doff, Charles Dumercy est tout autant atypique et pittoresque, si ce n'est davantage encore, dans ses écrits. Ce sont, pour l'essentiel, des bons mots, des maximes, des aphorismes, des sentences, des apophtegmes, des phrases courtes, percutantes, caustiques, parfois sévères, parfois drôles, parfois les deux à la fois, presque toutes ciselées au coin du de la morale, laquelle n'est jamais à ses yeux qu'un « corset élastique », et au coin de la logique, laquelle n'est jamais que le « penchant de l'abîme ».

Ils sont répartis dans une bonne trentaine de plaquettes qui ont paru entre 1886 et 1928, presque toutes à faible tirage, d'ordinaire à cinquante, à cent ou à cent cinquante exemplaires, rarement plus, la plupart d'entre elles imprimées sur les presses de Joseph Ernest Buschmann, « rempart de la Porte du Rhin, près du Marché aux chevaux, derrière l'église Saint-Antoine de Padoue », à Anvers — Buschmann qui a également été l'imprimeur et l'éditeur de certaines des œuvres les plus importantes de Max Elskamp, comme *En symbole vers l'apostolat* (1894), *L'Alphabet de Notre-Dame la Vierge* (1901) ou *La Chanson de la rue Saint-Paul*

⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷ Gustave Vanwelkenhuyzen, *Verlaine en Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1945, p. 146 et 168.

(1923), Buschmann dont chaque publication, réalisée avec un soin et un savoir extrêmes, est une sorte de bijou typographique.

La grande majorité de ces plaquettes ont trait au monde judiciaire et visent le droit, la justice, les prétoires, la magistrature et les juges et, il va sans dire, le rôle et le métier d'avocat, par exemple *Boutades judiciaires* (1888), *Petites pandectes* (1891), *Facéties judiciaires* (1891), *Petit catéchisme de l'avocat* (1892), *Petit vocabulaire de musique judiciaire* (1893), *Paradoxes judiciaires* (1897), *Émanations juridiques* (1925). J'y ai glané au hasard, et dans le désordre, ces quelques aphorismes : « Ce qui fait la difficulté du Barreau, c'est la difficulté d'y être honnête », « L'esprit de la confraternité, c'est la poésie de la concurrence », « L'avocat qui n'est pas un artiste n'est qu'un artisan », « Les frais de la confraternité sont à charge exclusive de l'avocat », « Le courage consiste dans le mépris de la popularité », « La profession d'avocat perdrait de sa grandeur si les clients n'étaient pas ingrats », « Les belles manières n'excluent pas les vilaines façons », « Les nullités n'ont pas d'ennemis », « Ne plaidez jamais ni pour un ami, ni contre un ennemi », « Il y a des questions de droit, mais il n'y a pas de questions de droiture », « Les motifs sont toujours des prétextes », « Il y a plus de dédain dans l'humilité que dans l'orgueil », « De tous les engins dangereux, la justice est le seul qui ne pêche pas par excès de vitesse », « La justice humaine a été inventée par le diable pour faire douter de Dieu », « L'indulgence est l'anémie de la justice », « La justice est l'art d'accommoder les restes », « Un juge n'a jamais trop de scrupules ni assez de soupçons », « L'impartialité est faite surtout d'indifférence », « Un président affable est le plus dangereux des stupéfiants », « Le juge qui se déclare incompetent ne refuserait-il pas de juger ? Pas du tout : il se juge lui-même », « Le seul effet de la plaidoirie est de retarder le moment où le juge examinera le dossier », « Quand on n'a qu'une parole, on ne la donne pas », « Admettre l'aveu comme une circonstance atténuante, ce n'est pas administrer la justice, c'est la vendre », « La conciliation n'est que l'anesthésie de la justice », « Le propre des avocats médiocres, c'est de négliger les détails dans les recherches et de les prodiguer dans les exposés », « L'éloquence est une manière sublime de dire des bêtises, » « On est toujours mal compris, parce qu'il est impossible de s'expliquer sans se répéter, et de se répéter sans se contredire », « La jurisprudence est le droit mis en compote », « Le droit maritime est la mer à boire », « Un bon père de famille est une fiction juridique »,

« Il devrait n'y avoir que des procès douteux », « On ne sait jamais si la cause est bonne ou mauvaise que lorsque le juge a prononcé », « Entre le droit naturel et le droit positif il y a la même différence qu'entre une chevelure et une perruque », « Il y a opposition d'intérêts entre la veuve et l'orphelin », « La société n'existe que pour sa liquidation », « Le Droit est une méthode pour commettre l'injustice avec décence », « Toute question de droit se réduit à celle de savoir qui est la dupe », « Vouloir supprimer les abus par les lois, c'est vouloir supprimer les averses par les parapluies », « Le droit est l'hypocrisie de la force », « Celui qui use de son droit fait du tort à tout le monde », « Le paradoxe est la jeunesse de la vérité », « La seule manière de dire toute la vérité, c'est le silence », « Sur la scène judiciaire, la vérité, pour paraître vivante, a besoin d'être maquillée », « Ce qui rend la vérité ennuyeuse, c'est qu'elle dit toujours la même chose ».

Parmi ces plaquettes de type judiciaire ou juridique, je mets à part *Exégèse biblique au point de vue du droit*, qui a été édité par Buschmann en 1895, seulement à cent trois exemplaires ornés de dix-neuf figures en noir et blanc. Elle s'ouvre sur cette notification : « Suivant les lois du peuple belge, auxquelles nous avons juré obéissance, voici comment devraient être respectivement qualifiés les actes des personnages bibliques ci-après dénommés. » Pour Charles Dumercy, Ève est ainsi le « maraudage », Adam le « recel d'une chose [le fruit défendu] obtenue à l'aide d'une infraction », Moïse une « entreprise d'émigration », Josué une « provocation au tapage nocturne et au bris de clôture », David le « port d'arme prohibée », Job une « infraction aux lois et règlements sur la police sanitaire », Salomon la « bigamie », Tobie l'« exercice illégal de l'art de guérir » ou encore Isaïe, ou Esaü, le « pacte sur une succession future ».

Dans trois plaquettes sœurs, *Flocons de neige* dédiés à Max Elskamp, *Nouveaux flocons de neige* dédiés à Laurent Tailhade et *Derniers flocons de neige* dédiés, elle, à Hubert Colleye, et respectivement publiées en 1908, en 1912 et en 1924, Charles Dumercy a par ailleurs réuni toute une série d'aphorismes — ces drogues enfermées dans des dragées — touchant à des sujets ou à des thèmes plus généraux, dont je vous livre ici, et de nouveau dans le désordre, divers échantillons : « De tous les crimes le plus bête est la bigamie », « Le bonheur est un emprunt que l'on contracte sous forme d'espérance et que l'on rembourse sous forme de regret », « Plus la vie devient chère, plus l'honnêteté devient coûteuse »,

« La jalousie est une assurance contre le vol », « La pudeur est un sentiment artificiel, inventé par les tailleuses et perfectionné par les lingères », « La confiance est une forme de la paresse », « Le pardon est le luxe du mépris », « La charité n'exclut pas le dégoût », « L'art est une trêve entre la vérité et le bonheur », « Il ne faut compter que sur la lâcheté », « On ne marche plus au pas dès qu'on se met à réfléchir », « Le bon temps, c'est le temps perdu », « Le premier amant d'une femme est toujours odieux, le dernier est toujours ridicule », « Il n'y a d'égalité que devant le hasard », « La conscience est un témoin à décharge », « Négociant, c'est cacher son jeu, en montrant ses atouts », « Il y a quelque chose d'encore plus immoral que de rendre le vice amusant, c'est de rendre la vertu ennuyeuse », « De tous les luxes le dédain est le plus élégant », « L'amitié entre deux peuples n'est jamais que la haine contre un troisième », « Il n'y a de passionnant que les horreurs, il n'y a d'amusant que les bêtises ».

La plaquette *Blasphèmes politiques*, parue chez Van Oest et Cie en 1920, mais imprimée par Buschmann, contient cinquante maximes analogues, dédiées cette fois à Neel Doff, qu'il a bien connue. J'en détache ici neuf, pour le plaisir : « La diplomatie est l'art d'écouter aux portes », « La politique est aussi compatible avec la conviction que la prostitution est compatible avec l'amour », « La politique est une sage-femme qui pratique l'avortement », « La politique est le camouflage des petits moyens par les grands mots », « Les nouveaux riches constituent la féodalité de la boue », « L'égalité est la consolation des médiocres », « Le plus dangereux ennemi d'un législateur, c'est son suppléant », « En politique la droiture est une gaucherie », « L'éloge d'un adversaire n'est amusant que s'il est funèbre ».

Dans *Questions d'enseignement supérieur ou le pot à colles*, qui date de 1924 et dont le dédicataire est le professeur de l'Université de Gand, Adolphe De Ceuleneer⁸, le Paladin de la Basoche s'est amusé, comme l'indique le titre de son opuscule, à poser quelques questions fondamentales et à y répondre très brièvement. Celles-ci, en particulier, relevant des sciences et de « l'art de guérir » : « Qu'est-ce que les sciences naturelles ? L'ignorance du surnaturel », « Qu'est-ce que la zoologie ? Une réunion anversoise de la bonne société », « Qu'est-ce que la géographie ? Un jeu de

⁸ Dans sa dédicace, Charles Dumercy le nomme son « plus vieil ami ».

cartes », « Qu'est-ce que la chimie ? Le bonheur sans mélange », « Qu'est-ce que la santé ? Un rêve de malade », « Qu'est-ce que l'homéopathie ? L'affection de nos semblables », « Qu'est-ce que l'allopathie ? L'affection des demoiselles du téléphone », « Qu'est-ce que la psychiatrie ? La raison du plus fort ». Et j'en passe et des plus piquantes...

À ses heures, mais je ne saurais trop dire lesquelles au juste, Charles Dumercy composait également des vers. On lui doit du reste deux recueils chez Buschmann : *La Coupe de Cristal* en 1922 et *Triptyques*, l'année suivante.

Voici un de ses poèmes daté du 1^{er} novembre 1921 et extrait de *La Coupe de cristal*, dont le titre est en l'occurrence, je crois, la meilleure des péroraisons que j'aurais pu trouver : *Ultima Verba*.

Il me faut, aujourd'hui, prendre congé des choses :
Demain, je partirai, sans esprit de retour.
Parfums évaporés, je regrette les roses,
À l'heure douloureuse où défaille le jour.

J'ai fait trop peu de mal pour laisser de la gloire,
J'ai fait trop peu de bien pour laisser des regrets,
Je m'en irai, tout seul, dédaigné par l'histoire,
Oublié des humains. Ni lauriers, ni cyprès.

Peu de choses m'ont plu, j'aimais peu de personnes :
Je détestais la fête et redoutais le deuil.
J'ai toujours négligé les fleurs et les couronnes :
Puissent-elles aussi négliger mon cercueil !

Copyright © 2013 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Jean-Baptiste Baronian, *Sur Charles Dumercy* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2013. Disponible sur : <www.arllfb.be>